

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

Table with columns for 'UN AN', '6 MOIS', '3 MOIS' and rows for 'LYON et Départements limitrophes...' and 'Autres Départements...'.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 4, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Macon, Bourg, Chalon-s-S., Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.

LA JOURNÉE

La capitulation de Santiago est un fait accompli: les Espagnols se retirent avec armes et bagages et seront rapatriés en Europe par les soins de l'Amérique.

L'officier Dreyfus est toujours incompréhensible. On annonce une confrontation entre le commandant Esterhazy et Mme Pays.

Un crime horrible a été commis aux Ventes, près Rouen.

Plusieurs tirages financiers ont eu lieu aujourd'hui.

Des promotions viennent d'avoir lieu dans l'infanterie de marins.

ZOLA

Zola (Emile) est l'auteur d'une Histoire Naturelle des Français de son temps. Cette histoire leur est si cruelle et ils lui furent, par contre, si favorables que...

D'ailleurs, le titre indique à lui seul que Zola a plutôt voulu faire des romans de zoologie. Un philosophe avait défini l'homme: Un animal religieux. Le cathéchisme le définit un animal raisonnable, Zola, plus concis, supprime ces qualificatifs et il le proclame simplement que l'homme est un animal. L'homme, vide de Dieu, n'est en effet pas autre chose. Cette explication de l'athée moderne, entendue ainsi est exacte.

Zola, dans le cours de son étude sur cet animal humain n'a guère qu'une défaillance. Il est illogique en lui supposant la liberté. D'où il résulte immédiatement qu'il peut abuser de ses instincts et que, n'ayant pas de frais, il en abuse au point de se ravaler d'un degré plus bas que le porc ou le chien.

Et Rabelais dirait de lui qu'il a embourbé la France. L'ignominie que, d'un geste fameux, la Moutarde jette à la hiérarchie militaire, Zola la déverse sur tout l'ordre social. Le prêtre, dans un livre; le soldat, dans d'autres; le magistrat, dans tous; l'ouvrier des villes, l'ouvrier des champs, celui des mines, il a tout saisi.

Les livres de Zola traînaient sur les comptoirs et sur les tables de nuit. On les cachait dans les pupitres des écoles et l'on en causait dans les salons. On s'en délectait derrière l'éventail, ils paraissent sur la table des Cercles militaires et l'ouvrier, pour les posséder, n'hésitait pas à sacrifier les trois francs cinquante que coûte ce livre à couverture jaune et qui représente

une journée de salaire et le pain d'une semaine...

Enfin, le fleuve de boue déborda les frontières. On eut le droit, au dehors, d'être écœuré de la France. Et c'est alors que Zola fit jaillir de lui sur elle la dernière éclaircie.

Voilà l'œuvre de Zola. Mon Dieu, il ne pouvait la faire autre. Zola est, lui aussi, l'homme animal. Mais celui-là est doué d'une cérébralité magnifique.

C'est là qu'attendait l'ironique justice. C'est en donnant à l'écrivain l'énorme puissance de la popularité qu'on a donné au Léonard l'audace impudente de vouloir réhabiliter le traître. Zola et son œuvre exhalent l'odeur morale que le Sémite pouvait flairer.

Il n'a écœuré que les catholiques. Ce sera une de leurs gloires sociales. La raison en est sans doute qu'ils se nourrissent à la table du Père, de la Parole de vie et que les autres, en la désertant sur le navet des juifs, courent, comme le Prodiges, trop les risques de l'auge...

JEAN.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des déplacements d'été dans les villes d'eau ou à la campagne, nous prévenons nos lecteurs et abonnés que nous mettons à leur disposition des abonnements de:

Table with columns for '8 jours au prix de', '15 jours', '1 mois' and corresponding prices.

Une Affiche

Nous reproduisons ci-dessous le texte d'une superbe affiche tricolore éditée à l'occasion du renouveau de l'affaire Dreyfus par un groupe de patriotes de Montpellier.

Zola, Jaurès et Co

Un officier avait vendu la France aux Prussiens. Si cet officier eût été un simple Français, on l'eût jugé, on l'eût fusillé. Justice serait faite, on n'en parlerait plus! Mais le traître était un juif.

Pour sauver Judas Dreyfus, les juifs remuèrent ciel et terre. Ils jetèrent l'or à pleines mains pour faire croire que le prisonnier de l'île du Diable était une victime innocente, et que nos juges militaires étaient des vendus.

Pour enrayer la justice, le syndicat Dreyfusard acheta tout le stock de politiciens à vendre, tous les rossignols de la liquidation Panama.

Avec son or, le syndicat dreyfusard acheta Zola, le pornographe, Zola, la honte de notre littérature, Zola, le chantre de l'égoût, Zola, dont le livre anti-français, La Débâcle, jeté à cent mille exemplaires dans les casernes de la triplice, fait rire les ennemis de la France de nos désastres et les fait triompher de nos défaites.

Zola, pensaient les juifs, entraînerait l'opinion en faveur de Dreyfus. Le bon sens français a résisté à cette tentative criminelle. Et sauf quelques intellectuels qui doivent avoir l'estomac solide, la France entière s'est houché le nez et s'est détournée avec mépris du lâche insulteur de l'armée, du défenseur du traître.

Zola est désormais fini, effondré, coulé. Pour troubler à nouveau le pays, pour salir notre armée, il fallait donc susciter un nouveau laquais du capitalisme, un homme qui léchât les bottes des Juifs et proclamât l'innocence de Dreyfus.

Qui donc va recueillir la succession Zola?

C'est Jaurès! Jaurès, l'homme de toutes les palinodies; Jaurès, vingt fois traître à ses convictions d'hier; Jaurès, l'ancien bonapartiste, l'ancien opportuniste; Jaurès, devenu socialiste pour être député.

C'est Jaurès qui désormais sera l'avocat officiel de Dreyfus. Dans ce but, le blackboulé de Carmaux vient d'entreprendre une série de conférences à travers la France pour proclamer l'innocence du traître.

Et pourtant c'est le même Jaurès qui déclarait à la Chambre qu'on aurait dû envoyer 12 balles dans le dos de Dreyfus. Ah! qu'elles doivent être fortes, dorées et précieuses les raisons qui, pour la vingtième fois nous ont si grandement retourné le caméléon socialiste Jaurès.

Pour donner le change, dans ses conférences de Cette, de Montpellier et de Toulouse, Jaurès a parlé d'idéal, de justice!

Ah! le bon apôtre!

le droit et peut-être bien le devoir de s'en prendre, non moins qu'à elle, à ceux qui l'ont causée. On connaît les perversions malades de l'appétit. D'une part, il n'y a pas que la boulimie de l'estomac — et Zola n'eût point persisté à servir à l'esprit de ses contemporains d'ordures nourritures si celui-ci n'eût été atteint d'une sorte de picacisme intellectuel. D'autre part, et en retour, le Peuple ne l'eût point haussé sur un piédestal d'or, les lettrés ne l'auraient point acclamé le Maître et le Pouvoir n'eût point couronné la presque nationalité de ces hommages en le faisant officier de la Légion d'honneur.

C'est là qu'attendait l'ironique justice. C'est en donnant à l'écrivain l'énorme puissance de la popularité qu'on a donné au Léonard l'audace impudente de vouloir réhabiliter le traître. Zola et son œuvre exhalent l'odeur morale que le Sémite pouvait flairer.

Il n'a écœuré que les catholiques. Ce sera une de leurs gloires sociales. La raison en est sans doute qu'ils se nourrissent à la table du Père, de la Parole de vie et que les autres, en la désertant sur le navet des juifs, courent, comme le Prodiges, trop les risques de l'auge...

JEAN.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des déplacements d'été dans les villes d'eau ou à la campagne, nous prévenons nos lecteurs et abonnés que nous mettons à leur disposition des abonnements de:

Table with columns for '8 jours au prix de', '15 jours', '1 mois' and corresponding prices.

Une Affiche

Nous reproduisons ci-dessous le texte d'une superbe affiche tricolore éditée à l'occasion du renouveau de l'affaire Dreyfus par un groupe de patriotes de Montpellier.

Zola, Jaurès et Co

Un officier avait vendu la France aux Prussiens. Si cet officier eût été un simple Français, on l'eût jugé, on l'eût fusillé. Justice serait faite, on n'en parlerait plus! Mais le traître était un juif.

Pour sauver Judas Dreyfus, les juifs remuèrent ciel et terre. Ils jetèrent l'or à pleines mains pour faire croire que le prisonnier de l'île du Diable était une victime innocente, et que nos juges militaires étaient des vendus.

Pour enrayer la justice, le syndicat Dreyfusard acheta tout le stock de politiciens à vendre, tous les rossignols de la liquidation Panama.

Avec son or, le syndicat dreyfusard acheta Zola, le pornographe, Zola, la honte de notre littérature, Zola, le chantre de l'égoût, Zola, dont le livre anti-français, La Débâcle, jeté à cent mille exemplaires dans les casernes de la triplice, fait rire les ennemis de la France de nos désastres et les fait triompher de nos défaites.

Zola, pensaient les juifs, entraînerait l'opinion en faveur de Dreyfus. Le bon sens français a résisté à cette tentative criminelle. Et sauf quelques intellectuels qui doivent avoir l'estomac solide, la France entière s'est houché le nez et s'est détournée avec mépris du lâche insulteur de l'armée, du défenseur du traître.

Zola est désormais fini, effondré, coulé. Pour troubler à nouveau le pays, pour salir notre armée, il fallait donc susciter un nouveau laquais du capitalisme, un homme qui léchât les bottes des Juifs et proclamât l'innocence de Dreyfus.

Qui donc va recueillir la succession Zola?

C'est Jaurès! Jaurès, l'homme de toutes les palinodies; Jaurès, vingt fois traître à ses convictions d'hier; Jaurès, l'ancien bonapartiste, l'ancien opportuniste; Jaurès, devenu socialiste pour être député.

C'est Jaurès qui désormais sera l'avocat officiel de Dreyfus. Dans ce but, le blackboulé de Carmaux vient d'entreprendre une série de conférences à travers la France pour proclamer l'innocence du traître.

Et pourtant c'est le même Jaurès qui déclarait à la Chambre qu'on aurait dû envoyer 12 balles dans le dos de Dreyfus. Ah! qu'elles doivent être fortes, dorées et précieuses les raisons qui, pour la vingtième fois nous ont si grandement retourné le caméléon socialiste Jaurès.

Pour donner le change, dans ses conférences de Cette, de Montpellier et de Toulouse, Jaurès a parlé d'idéal, de justice!

Ah! le bon apôtre!

Lui, l'ami de la justice! Mais il a mis la main à toutes les loix de haine et d'injustice.

Lui, l'ami de la justice! Mais il a toujours prêché les luttes de caste et la guerre de religion.

Lui, l'ami de la justice! Mais il a toujours marché à la Chambre avec celui qui, contre toute justice, fit jadis assassiner les ouvriers de Châteaui-Vain, qui, elles, n'avaient pourtant point vendu leur pays comme Dreyfus. Et ce n'est qu'en faveur d'un juif et d'un traître, que Jaurès se souvient qu'il y a une justice!

Un jour Jaurès déclarait à la Chambre qu'il ne croyait pas en Dieu. — Croit-il à Rothschild? Croit-il au syndicat? Non content d'avoir entraîné des ouvriers français dans un socialisme allemand et souvent anti-patriotique, aujourd'hui Jaurès voudrait faire de ces mêmes ouvriers les caudataires des financiers d'Outre-Rhin et les suppôts de Dreyfus.

Vous, l'ami des ouvriers! Non, Jaurès, vous ne l'êtes pas! Quand ils vous connaissent, partout il vous signent votre congé comme à Carmaux.

La seule chose vraie, c'est que vous êtes aujourd'hui l'ami des juifs, l'esclave du capitalisme, le représentant autorisé du Syndicat, l'avocat du Judas qui vendit sa patrie.

Vive l'armée! Vive la France! A bas Jaurès!

Un groupe de Français anti-dreyfusards.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

Informations

RÉCEPTION À L'ÉLYSÉE

Paris. — Le président de la République a reçu ce matin à l'Élysée, à 11 heures, M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, et à 11 heures 15, M. de Laveur, ministre de France au Brésil.

Il a reçu en outre le vice-amiral Sallabrouze de la Morlaix, Mgr Le Nordez, évêque de Dijon; les généraux de Torcy, Dorg et M. d'Ormesson, l'inspecteur en chef de la marine Prigent, l'intendant général de Kervé Noailles, M. Joffroy, directeur du personnel au ministère de la justice, M. Caron, procureur général près la cour d'appel de Rouen, le directeur de l'imprimerie nationale, M. Pallé.

VISITES OFFICIELLES

Paris. — Le président de la République a rendu ce matin la visite que M. Loubet et Deschanel, présidents du Sénat et de la Chambre, lui avaient fait à l'occasion de la clôture de la session parlementaire.

Cette après-midi, M. Félix Faure, entouré du général Hagroz, de M. Le Gall, des officiers de sa maison militaire, du général Davoust, grand chancelier de la Légion d'honneur, a remis les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur au général Coëté.

L'ÉLECTION DE M. BARTISOL

Paris. — La commission d'enquête parlementaire chargée de l'examen de l'élection de M. Bartissol à Narbonne, après examen des pièces du dossier va se rendre dans la première circonscription de Narbonne, aux frais des contribuables.

LES DÉCORATIONS

Paris. — Les décorations du 14 juillet au titre du ministère des travaux publics ne paraîtront pas avant la fin de la semaine prochaine.

NOMINATION

Paris. — Aux termes d'un décret est nommé notaire à Thuret (Saône-et-Loire) M. Chanlaux, en remplacement de M. Bérand.

L'EMBARGO

Constantinople. — Le montant total de l'embargo mis sur le dernier versement de l'indemnité grecque est de 1.600.000 francs, y compris les 400.000 francs réclamés par l'Italie.

L'AMBASSADE ABYSSINE

Paris. — Les ambassadeurs du négus ne sont pas sortis de leurs chambres ces matins. Ils se sont rendus cette après-midi en voiture au Bois de Boulogne.

LA TURQUIE ET LE VATICAN

St-Petersbourg. — Le Nouveau Temps se félicite de l'échec du projet d'institution d'une représentation diplomatique turque auprès du Vatican, qui aurait amené l'établissement d'une nonciature à Constantinople, puis l'affaiblissement de l'influence de la France en faveur de l'Allemagne.

LE MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Paris. — Quelques-uns de nos confrères ont annoncé que le ministre de l'Intérieur se proposait d'appeler à la préfecture des Côtes-du-Nord, en remplacement de M. Fosse, nommé directeur du personnel à l'Intérieur, M. Chaudry, ancien député de la Haute-Saône, battu aux dernières élections.

Cette information est complètement erronée. De plus, le gouvernement — et nous l'écrivons — a l'intention de ne faire figurer, dans le mouvement administratif en préparation, aucun ancien député.

LA GUERRE

HISPANO-AMÉRICAINE

A Cuba

MADRID. — Une dépêche de Cuba annonce que la capitulation de Santiago est confirmée. Le gouvernement américain a accepté les conditions du général Torral.

Les troupes espagnoles se retireront avec les honneurs de la guerre et seront rapatriées immédiatement en Espagne.

PRISE DE POSSESSION PAR LES AMÉRICAINS

Londres. — Le correspondant du Daily Mail à Playa de l'Esté télégraphie que, d'après les dispositions prises les troupes américaines qui se trouvaient à Santiago vont être transportées immédiatement aux États-Unis. On ne laissera dans la ville que les troupes de Callisto Garcia et 5.000 hommes.

Les Américains ont commencé à distribuer des vivres aux réfugiés qui mourraient de faim.

On dit que Santiago est rempli d'hommes ayant la fièvre jaune.

Le général Shafter se propose tout d'abord d'envoyer en ville que les troupes nécessaires pour maintenir l'ordre.

Le correspondant du même journal à Washington télégraphie que la nouvelle de la capitulation de Santiago a causé le plus grand enthousiasme.

La campagne de Santiago étant maintenant terminée, des préparatifs vont être faits pour l'invasion de Porto-Rico.

L'intervention allemande à Manille est vivement commentée dans les cercles officiels. On prévoit que des représentations seront faites à ce sujet au gouvernement allemand.

LES DISPOSITIONS PRISES PAR LES AMÉRICAINS

Londres. — On mande de Washington: Une dépêche a été reçue du général Miles, confirmant celle du général Shafter et annonçant la capitulation de Santiago.

Le général Miles dit qu'une partie de l'armée est atteinte de la fièvre jaune. Les mesures absolument nécessaires vont être prises. Le général Alger annonce que la fièvre jaune constitue un problème difficile à résoudre. Les hommes valides seront envoyés dans les districts les plus sains et les régiments dont les hommes jouissent de l'immunité seront envoyés en garnison dans les pays infestés. Les conditions de la capitulation de Santiago comprennent une cession de tous les territoires de Santiago, et montrent que Holguin et Manzanillo sont exclus. Ces 2 places sont à l'ouest des territoires cédés et contiennent un très grand nombre de troupes.

Un membre du cabinet de Washington, interrogé sur la raison du renvoi des troupes espagnoles dans leur pays, aurait dit qu'il n'y avait que trois autres manières d'en disposer: les emmener prisonniers en Amérique, au risque d'amener la fièvre jaune, ou bien les garder prisonniers à Cuba, ce qui aurait entraîné des frais énormes, ou les laisser tomber entre les mains des insurgés.

Le renvoi des troupes en Espagne semble être la meilleure solution du problème. L'embarquement des troupes à Tampa pour Cuba a été arrêté. Elles seront maintenant envoyées à Porto-Rico, maintenant que Santiago a capitulé. L'escadre de l'amiral Watson est prête à partir et les cuirassés et croiseurs suivants de l'escadre de l'amiral Sampson lui seront maintenant adjoints.

Le Iowa, le New-Orléans, le Minnepolis et le Columbia.

LE RETOUR DES PRISONNIERS ESPAGNOLS

Paris. — Le département de la guerre ne se servira pas de transports américains pour envoyer en Espagne l'armée du général Torral. Son intention est de faire appel aux Compagnies de navigation pour soumissionner le transport des troupes espagnoles. L'offre la plus avantageuse sera acceptée.

Le général Shafter a télégraphié au gouvernement que le nombre des prisonniers de Santiago est de douze à quinze mille.

Une dépêche de Playa del Este annonce qu'une canonnière française a tenté d'entrer, hier soir, dans le port de Santiago. Le Marblehead ayant tiré trois coups de canon, la canonnière a été obligée de stopper. Quelques instants après, elle a été autorisée à passer la nuit dans la première baie.

Le département de la marine a donné l'ordre au commandant Watson de partir pour les côtes d'Espagne aussitôt qu'il aura fait ses provisions de charbon et de munitions.

L'INNOCUITÉ DES BOMBARDEMENTS

New York. — Le général Torral a déclaré au cours des négociations pour l'évacuation que Santiago avait pu souffrir des derniers bombardements. Une douzaine de soldats seulement avaient été blessés.

Le général Linares aurait probablement à subir l'amputation d'un bras.

LES PERTES DES ESPAGNOLS

Madrid. — Une dépêche du général Torral annonce qu'il a reperdu dans les différents combats autour de Santiago, 4.000 hommes tant tués, blessés que prisonniers.

Il lui en reste encore 13.000.

Aux Philippines

LES DESIDERATA DES INSURGÉS

Paris. — On mande de Londres au Herald que M. Valdes, représentant en Europe des insurgés des Philippines, aurait mentionné parmi les conventions de l'entente avec les États-Unis pour le gouvernement des Philippines, l'indépendance de l'île, la formation d'une république dont le gouvernement serait désigné par le général Aguinaldo et soumise à l'approbation de l'amiral Dewey et du général Merritt.

Le protectorat des États-Unis sera reconnu par le gouvernement philippin dans les mêmes conditions qu'à Cuba.

Les ports des Philippines seront ouverts au commerce du monde. Bien que la plus grande tolérance religieuse soit proclamée, des mesures seront prises pour l'expulsion des ordres religieux qui ont démoralisé l'administration civile.

L'élément officiel espagnol serait transporté dans une île saine jusqu'à ce qu'il puisse être rapatrié.

En Espagne

LA SITUATION À MADRID

Madrid. — Le Journal Officiel publie ce matin un décret d'après lequel les articles 4, 5, 6, 7, 9 et 10 du code constitutionnel sont momentanément suspendus.

D'après le même décret la loi d'ordre du 23 avril 1870 est mise en vigueur.

La Correspondance militaire publie une interview du ministre de la guerre. Le ministre a déclaré que tous les officiers revenant de Cuba recevront leur solde entière.

En ce qui concerne Cuba, a ajouté le général Correa, je suis avec l'armée. La paix pourrait se faire à la suite d'un plébiscite.

Il est certain que nous conserverons les Philippines.

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL ET LA CAPITULATION

Madrid. — Le gouvernement, quoique en communication suivie avec le maréchal Blanco et le général Torral, ne donne aucun détail sur la capitulation.

Au contraire, il donnait à entendre que le général Torral était prêt à continuer la résistance, à cause de la mauvaise situation des forces américaines.

On croit ici, que si la guerre continue, les Américains quitteront Santiago après avoir fourni aux insurgés les moyens de garder la ville, puis ils iront à Porto-Rico, qui offre de meilleures conditions sanitaires et beaucoup moins d'éléments de résistance.

Le cabinet a reçu hier encore des dépêches du maréchal Blanco confirmant que les généraux espagnols, les colonels et plusieurs volontaires réunis en conseil ont été d'avis que la résistance peut durer quelques mois encore.

SYMPATHIES FRANÇAISES POUR L'ESPAGNE

Madrid. — La colonie française à Madrid, qui devait fêter le 14 juillet par un banquet auquel devait assister M. Patenôtre, ambassadeur de France, a décidé que ce banquet n'aurait pas lieu en raison des tristes circonstances où se trouve l'Espagne en ce moment.

La colonie française a décidé que l'argent destiné au banquet serait versé à la souscription ouverte pour venir en aide aux soldats malades ou blessés de l'armée de Cuba.

LES RÉSISTANCES DES VOLONTAIRES ESPAGNOLS

Paris. — Le correspondant du New-York Herald à Madrid télégraphie que la seule considération qui semble occuper le gouvernement espagnol, dans l'ouverture des négociations de paix, l'ouverture des négociations de paix, est la question des volontaires qui ne veulent de la paix à aucun prix.

La capitulation de Santiago changera peut-être leur attitude.

LE MOUVEMENT CARLISTE

Madrid. — Les rapports des préfets signalent les préparatifs des carlistes dans les provinces du Nord et sur la frontière des Pyrénées.

GARD

Ni... Un noyé... Le sieur B. Dugas, âgé de 33 ans, employé à l'hôpital général...

YONNE

Bourg-d'Oisiers... Mort mystérieuse... Ce matin, 15 juillet, dans les fossés qui bordent la route de Bourg d'Oisiers à Villeneuve...

HAUTE SAVOIE

Siez... Profanation... Dans la nuit du samedi au dimanche, une odieuse profanation a été commise dans le cimetière de Seiez...

YONNE

Auxerre... Explosion d'un ballon... Un ballon monté par le capitaine Lecomte est parti hier d'Auxerre et a atterri à Petit Vaux...

CHRONIQUE FINANCIERE

Bourse de Lyon du 15 juillet 1898

La nouvelle de la captivité de Santiago n'a fait qu'accroître les discussions qui se manifestent depuis quelques jours. Les places étrangères qui ne comptaient pas hier étaient très fermes et notre Bourse a fait ce que les suivit...

Table with financial data: Bar américain, Obligations, Changes sur Paris, Prime sur l'or.

TIRAGES FINANCIERS

Table with financial data: Ville de Paris 1899, Crédit Foncier de France - Obligations, Tirage des Bons Algérie 1898.

UK VIEUX MARIN

miraculeusement guéri de plusieurs maladies incurables, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent, la bienfaisante découverte à laquelle il doit son salut...

Dernière Heure

LA SANTE DU PAPE

Rome. - Les journaux continuent à répandre des bruits alarmants sur la santé du Pape. Des personnes qui ont approché ce matin Léon XIII assurent qu'au contraire, son état est très satisfaisant...

L'Affaire Dreyfus

M. Leblois et le conseil de l'ordre des avocats. On sait que la publication des décisions du conseil de l'ordre portant des peines disciplinaires appartient aux avocats qui en ont été l'objet. C'est dans ces conditions que nous avons pu avoir de M. Leblois lui-même la communication de la délibération du conseil de l'ordre des avocats en date du 22 mars dernier...

M. Leblois a fait au ministère de la guerre, des visites fréquentes et au lieutenant-colonel Piquart qui exerçait les fonctions de chef du bureau des renseignements...

Une de ces affaires était relative à une affaire d'espionnage qui avait été l'objet d'une instruction criminelle à la requête du parquet de Nancy, outre la législation qui régissait le service des pigeons voyageurs...

Il y a lieu toutefois, dans l'appréciation de cette faute, de tenir compte et de la lettre qui existait entre M. Leblois et le lieutenant-colonel Piquart, son compatriote et son ami d'enfance et de ce que son concours a été entièrement désintéressé.

Considérant d'autre part qu'il est également établi et reconnu par M. Leblois au mois de juin 1897, lieutenant-colonel Piquart, qu'il avait reçu de lui, d'un de ses subordonnés, des lettres de menaces et se trouvait ainsi dans la nécessité de consulter un avocat, est venu chez lui : qu'il lui a, pour sa défense, fait connaître une partie des faits de l'affaire Dreyfus-Esterhazy auquel il lui avait communiqué tant comme dépôt que pour servir tard à sa défense, a déclaré le lieutenant-colonel Piquart, un certain nombre de lettres que le général Goussier, son chef et son chef hiérarchique lui avait écrit à l'occasion du service.

Que M. Leblois ayant appris que M. S. Heurter Keister s'occupait de l'affaire Dreyfus pour obtenir la révision de la sentence qui l'avait condamné, lui a livré les confidences qu'il avait reçues du lieutenant-colonel Piquart, et lui a communiqué les lettres que le général Goussier avait écrites à ce dernier ; qu'à ce moment, le lieutenant-colonel Piquart n'était l'objet d'aucune poursuite et n'avait par conséquent aucun besoin de se défendre ; qu'en livrant à un tiers les confidences que son client ne lui avait faites et ses lettres qu'il ne lui avait remises que pour sa défense, M. Leblois a violé le secret professionnel et a fait de ces confidences et de ces lettres un usage autre que celui auquel elles étaient destinées.

Considérant qu'il est vrai que le lieutenant-colonel Piquart a déclaré devant la cour d'assises qu'il avait laissé M. Leblois maître absolu du moment où il aurait à intervenir et de ce qu'il aurait à faire de ce qu'il mettait entre ses mains, ajoutant que celui-ci avait agi comme bon lui semblait et qu'il n'avait rien dit, mais sans qu'il eût même besoin d'examiner si le client ne pouvait être lésé par l'usage que le professionnel en fit ; qu'il est certain que le lieutenant-colonel Piquart n'avait le droit ni d'approuver la communication faite à M. Leblois de ces lettres qu'il avait écrites à l'occasion du service et qu'il n'avait pu lui-même les confier pour sa défense à son avocat sans commettre aux yeux de ses chefs une faute grave contre la discipline ; que d'ailleurs, c'est grâce à la communication que M. Leblois en a faite à un tiers que deux de ces lettres ont été publiées, quoique le lieutenant-colonel Piquart sût, comme il le déclarait, toujours opposé à cette publication ;

Considérant que l'infraction commise par M. Leblois à la règle professionnelle doit être jugée d'autant plus sévèrement qu'elle a eu pour son client les conséquences les plus graves, que les lettres communiquées à un tiers en l'absence même de son procureur ont été montrées par ce dernier à diverses personnes avec l'assentiment de M. Leblois, et que c'est la divulgation de ces lettres qui a motivé les poursuites disciplinaires contre le lieutenant-colonel Piquart et la peine dont il a été puni ;

Considérant enfin qu'il est encore établi et reconnu par M. Leblois qu'à la suite des confidences que lui avait faites le lieutenant-colonel Piquart il a recueilli sur l'affaire Ereytus tous les renseignements qu'il lui était possible de se procurer ; qu'il a consulté certaines personnes qui avaient été au courant d'autres faits que ceux qui lui avaient été révélés ; qu'il a recueilli des renseignements sur Dreyfus et sa famille, qu'il ne connaît pas ; que toutes ses recherches et ses démarches sont incompatibles avec l'exercice de sa profession ; que M. Leblois s'est d'autant moins excusable de s'être livré qu'il n'était l'avocat ni de Dreyfus ni de

sa famille et que personne ne l'avait chargé de s'en occuper. Par ces motifs, Arrête : Article 1er. - La peine de l'interdiction de l'exercice de la profession d'avocat pendant six mois est prononcée contre M. Leblois. Article 2. - Le présent arrêt sera notifié à M. Leblois et ampliation en sera transmis à M. le Procureur général. Pour le Secrétaire du conseil, M. Reboul. Le bâtonnier de l'ordre, Edmond Ployer.

L'instruction du cas de Piquart. Paris. - A 5 heures 1/2, le général Goussier sortit du cabinet du juge d'instruction. Il fut aussitôt l'objet de demandes de renseignements devant M. Fabre, mais le général se déroba à tout interview.

Nous croyons savoir que le général Goussier a surtout été sollicité par M. Fabre de lui fournir des éclaircissements sur le cas de l'ex-colonel Piquart, dont il a déjà été question lors du dernier débat aux assises de Paris et lors du premier procès Zola.

Après avoir entendu le général Goussier, le juge d'instruction entendait à nouveau le colonel Henry, qui restait dans le cabinet du juge jusqu'à 6 heures et demi.

La déposition du colonel Henry aurait porté sur les mêmes faits et dans le même ordre d'idées que le général Goussier. Les deux officiers supérieurs auraient fait devant le juge leurs précédentes dépositions devant la cour d'assises, qui établissait que M. Piquart, de son propre mouvement, avait fait rechercher des documents qu'il communiquait à M. Leblois. Mais le général Goussier et le colonel Henry auraient fourni à l'instruction des détails complémentaires.

Le juge d'instruction a reçu ensuite dans son cabinet le commandant Lauth et l'archiviste Gribelin, mais le temps matériel a manqué au juge pour recevoir les dépositions de ces témoins qui seront très probablement entendus demain.

Quant à M. Piquart, il n'a pas été interrogé cet après-midi.

Les « on dit »

Paris. - Tout l'après-midi les conversations allaient leur train dans les couloirs du Palais. Chaque arrivant apportait ses nouvelles.

Le bruit courait avec persistance que de nombreuses arrestations étaient proches. On donnait même avec persistance le nom de M. Trarieux, contre lequel des poursuites seraient exercées pour la façon dont il est sorti de son rôle de simple ami de M. Piquart.

D'aucuns annonçaient que le général Zurlinden aurait écrit une lettre à M. Cavaignac, ministre de la guerre, pour se plaindre des procédés incorrects employés par M. Bertulus qui aurait fait arrêter un officier sans l'avis préalable du gouverneur militaire. La disgrâce de ce juge paraît même certaine d'après certains bruits qui circulaient et que nous ne donnons que sous les plus expresses réserves. Mais nous constatons que dans tous les groupes l'avis était unanime pour féliciter M. Cavaignac de l'énergie dont il avait fait preuve.

Les papiers d'Esterhazy

Paris. - En présence de M. Tézenas, M. Bertulus aurait pris connaissance des papiers saisis chez le commandant Esterhazy et n'aurait rien trouvé de compromettant.

On disait même dans les couloirs du Palais, que le commandant pourrait bien être mis en liberté ce soir ou demain.

LA GUERRE

Aux Etats-Unis. LA PAIX PROCHAINE. Washington. - Le président Mac Kinley, parlant aujourd'hui de la chute de Santiago aurait dit : « J'espère maintenant que la paix est prochaine. » - Le secrétaire du département de la marine déclare absolument faussé la

nouvelle donnée par les journaux disant que des négociations pour la paix ont été ouvertes à Washington par l'ambassadeur d'Angleterre assisté de l'ambassadeur de Russie, du ministre du Japon et de plusieurs autres ministres étrangers.

EST-CE LA PAIX ?

New-York. - D'après une nouvelle qui n'est pas confirmée et que nous ne donnons que sous les plus expresses réserves, l'Espagne aurait offert d'évacuer Cuba, de céder Porto Rico aux Etats-Unis et de donner à cette puissance une station de charbon aux Philippines.

En Espagne

Madrid. - M. Sagasta a déclaré que ni le gouvernement ni le maréchal Blanco ne sont intervenus dans les négociations de capitulation de Santiago. La capitulation de la place était de la compétence du général Torral. Il annonce simplement que la garnison de la place a capitulé.

DERNIERES NOUVELLES

Londres. - A la Chambre des Communes, M. Balfour répondant à une question a refusé de déclarer que l'Angleterre était disposée à rester en Egypte.

La Canée. - Le tribunal de Smyrne ayant condamné à mort un chrétien pour participation dans le massacre de Sitta, l'amiral Pottier a exigé et obtenu la grâce du condamné.

Paris. - M. Piquart aurait l'intention de poursuivre les journaux qui ont publié sur sa prétendue tentative de suicide, des récits inventés de toutes pièces.

FIN DES DEPÊCHES DE NUIT

MARCHÉS

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Lyon-Vaise, 15 juillet 1898. Veaux amenés... 1216. Vendus... 1041. Prix (notul compris) les 100 k. : 90 à 101. Marché de fête. Bœufs amenés... 508. Vendus... 470. Prix (notul non compris) les 100 k. : 125 à 144.1.

MARCHÉS DE LA RÉGION

St-Galmier. - Marché du 13 juillet. Froment 1re qualité, double décalitre, 4.20 ; 2e qualité, 4.10 ; 3e qualité, 4 fr. ; Seigle 1re qualité, 3.10 ; 2e qualité, 3 fr. ; 3e qualité, 2.90 ; Orge, 2.80 ; Avoine, 1re qualité, 2.10 ; 2e qualité, 2.00 ; Pommes de terre, les 100 kg. : 9.00 ; Foin à 4 m. : Paille 4 m. : Farine, 1re, 51.00 ; 2e, 48.00 ; 3e, 45.00 ; Beurre 1.10 le 1/2 kg. ; Œufs 0.75 la douzaine.

Chambon-Fegerolles. - Marché du 12 juillet. Bœufs en cheville, de 130 à 135 fr. ; vaches vivantes, de 60 à 65 fr. ; vaches en cheville, de 120 à 135 fr. ; moutons vivants, de 25 à 40 fr. ; veaux en cheville, de ... à ... fr. ; veaux vivants, de 35 à 40 fr. ; moutons vivants, de 65 à 70 fr. ; moutons en cheville, de 170 à 175 fr. ; agneaux vivants, de ... à ... fr. ; porcs gras, ... et ... fr. ; porcs de ferme, de 10 fr. à 1050 fr. ; foin de 4 fr. 50 à 5.50 ; paille, 4 fr. 00 à 4 fr. 50. Le tout les 100 kilos.

Nîmes. - Marché de la place St-Charles du 15 juillet. - Asperges, la botte, 0.30 à 0.50. - Haricots verts, les 100 kilos, 16 à 24. - Écosser, 30 fr. à 35 fr. - Petites pois, 30 à 35 fr. - Pommes de terre nouvelles, 9 à 10 fr. - Tomates de pays, 28 fr. à 32 fr. - Choux-fleurs, la douzaine, 0.35 à 0.50. - Navets, 6 fr. à 8 fr. - Carottes nouvelles, la douzaine, 0.70. - Fruits : Abricots d'Espagne, les 100 kilos, 80 fr. - Amandes vertes, 30 fr. - Corisettes, les cent kilos, 35 à 45. - Fraises fines, 180 fr. ; grosses, 80 fr. - Melons, la douzaine, 5.50. - Fèves, 100 à 120. - Potres, 35 à 40. - Citrons, le cent, 6 fr.

Marché aux bestiaux de Nîmes du 14 juillet. - Bœufs du pays, amenés 240, vendus 231 ; 1re qualité 136, 2e 130, 3e 120. - Taureaux, amenés 11, vendus 9, à 118, 112, 225. - Vaches du pays, amenées 288, vendues 285, à 122, 110, 90. - Moutons du pays, amenés 390, vendus 370 à 162, 161, 151. - Brebis, amenées 160, vendues 132, à 135, 125, 115. - Agneaux de champs, amenés 45, vendus 45, à 107, 100, 92. - Agneaux de lait, amenés 204, vendus 204, à 125, 122, 120. - Veaux, amenés 462, vendus 430, à 97, 90, 80. - Porcs, amenés 95, vendus 95, à 88, 87, 85.

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 16 JUILLET. Premier arrondissement. - Joseph Margot, 87 ans, rue Vieille-Monnaie, 27 bis, à 9 heures. - Marius Perret, 3 ans 1/2, rue Desnam, 8, à 10 heures. - François Paquillon, appré-

teur, 18 ans, rue Boutelle, 21, à 4 h. s. ; Laurent Guertier, soldat, hôpital Villemeury, f. 6 h. soir. Deuxième arrondissement. - Joseph Tournaud, 56 ans, Hôtel Dieu, f. 8 h. ; Alexandre Bertrand, 38 ans, Hôtel Dieu, f. 8 h. ; Marie Chalmès, 28 ans, Hôtel Dieu, f. 8 h. ; épouse Ruport, née Léon, 38 ans, Hôtel Dieu, f. 10 h. ; Troisième arrondissement. - Noël Larou, sans profession, 62 ans, rue de Bonne, 82, f. 9 h. ; Joseph Martin, 22 jours, rue Moncey, 156, f. 8 h. ; Joseph Zurlit, f. imprimeur, 39 ans, chemin de Gerland, 79, f. 10 h. ; Joseph Bonnard, pâtissier, 37 ans, rue Voltaire, 10, f. 2 h. ; Vve Chaillet, née Garnier, ménagère, 66 ans, rue St-Victorien, 12, f. 4 h. ; Vve Catali, née Menthoud, ménagère, 71 ans, rue du Colombier, 12, f. 6 h. ; Quatrième arrondissement. - Veuve Richard, née Imoulin, sans profession, 82 ans, rue de l'Écluse, 43, f. 8 h. ; Jean sans nom, 74 ans, f. 9 h. ; Charles Pélissier, commerçant, 34 ans, hôpital de la Croix-Roussie, f. 5 h. ; Cinquième arrondissement. - Marguerite Desvoix, 27 ans, rue de la République, 82, f. 3 h. ; Charles Legras, manœuvre, 62 ans, Antiquaille, f. 5 h. ; Victoire Monistral, s. p., 15 ans, rue de Saint Cyr, 90, f. 6 h. ; Sixième arrondissement. - Alexandre Thion, menuisier, 41, rue Duguesclin, 112, f. 10 h. ; Ep. Kevang, bœuf Chapuis, repasseuse, 68 ans, rue Boileau, 78, f. 6 h.

Spéctacles & Concerts

MUSIQUE MILITAIRE. - Tous les jours, de 6 à 6 h., au kiosque de la place Bellecour, concert. CONCERTS-BELLECOUR. - Kiosque de la place Bellecour. - Aujourd'hui, à 8 heures, 1er concert. Orchestre de la ville (90 exécutants), sous la direction de M. Georges Hils, maître de Chœur, 82, f. 3 h. - Les abonnements au prix minimum de 8 francs, valables du 1er juillet à la fin de la saison, sont reçus, chez le directeur, au concert de 8 h. à 10 h. Jeudi et dimanche, deux concerts à 8 h. et à 10 heures de 80 musiciens sous la direction de M. Jourdey. - Dix aux pigeons. Fou d'artifice. Attractions diverses.

MON BENEVOLO

48, rue République, Lyon. Constr. d'instruments de précision. 14 MÉDAILLES OR ET ARGENT. OPTIQUE DE CHOIX. Concessionnaire des Verres isométriques approuvés par la Société d'optique. Physique, Géométrie, Mécanique, Photographie, ÉLÉMENTS brevetés s. g. d. g. pour déterminer la richesse alcoolique des liquides. SONDAGE DES TROUS, TÉLÉPHONE, PARATOURNERIE.

AGENCE DE PLACEMENT

POUR EMPLOYÉS DOMESTIQUES 3, RUE DU PLATRE, 3 LYON-TERRAUX. Le Gérant : A. MICHAL. Imprim. de la France Libre, 2, r. Conde, Lyon. J.-B. BALLAT, directeur.

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE »

du 16 juillet 1898

LES NOELLET

Par René BAZIN

Son entrevue avec le prêtre lui avait donné un moment de calme et je ne sais quelle grandeur. Il avait dû comprendre quelque chose de l'au-delà de la vie ; car ses traits s'étaient illuminés d'une expression noble et comme transférée. Qu'est-ce qu'il fixait ainsi du côté de la fenêtre ouverte ; ses regards agouillonnés, sa mère accourpée de lassitude et qui lui tenait toujours la main ? Les brins de vigne qui descendaient de la treille, dans la lumière bleue de la baie, où les rideaux blancs que le vent agitait avec un frémissement d'oiseau qui s'envole ? le petit arbre en face, où pendait encore un reste de cerf-volant, débris des jours lointains ? Non. Ses regards allaient bien par delà. Il voyait la mort, et il n'en avait plus peur, car il souriait. La paix, une espérance déjà certaine, une joie où l'âme était toute, quelque chose de détaché et de supérieur à la vie, voilà ce qui se lisait sur ce visage où la mort écrivait aussi : « J'arrive ! » Une oppression terrible le prit, et, dans l'angoisse, il retrouva la force de se redresser encore sur l'oreiller. Sa mère était déjà debout, qui le soutenait et le recoucha doucement quand

l'accès fut calmé. Seulement il avait fermé les yeux. Il appartenait de nouveau tout entier à la souffrance. Et les heures coulèrent lentes, lentes, au bruit de cette respiration qui comptait les secondes, et s'obstruait de plus en plus.

Des voisins, quelques gens du bourg s'étaient joints au Noëlet. Il y avait bien quinze personnes dans la chambre, toutes agouillonnées autour du lit qui les dominait comme un autel, émuant avec une piété mêlée d'attendrissements égoïstes et de retours sur elles-mêmes la commune et souveraine maîtresse des hommes qui venait. Quand l'une d'elles se levait, les autres la suivaient du regard, et il y avait un grillois de rosaires romues dans le silence de la chambre. Parfois, Julien Noëlet, immobile comme une statue de granit gris, à la tête du lit, ouvrait un vieux livre à la couverture gondolée, le même qu'il avait chaque soir depuis quarante ans, et, sans prévenir, d'une voix un peu moins forte seulement que de coutume il lisait un psaume ou une ténie. Un murmure de voix de tous les âges lui répondait ; puis, subitement, quelque-une de ces voix s'arrêtait, coupée par les larmes, et deux ou trois sœurs commençaient à se murmurer des choses qui leur étaient toutes commencent.

Vers quatre heures, Jacques souleva sa main, toute froide, qu'il avait posée sur le drap, le long de son corps. En même temps ses paupières s'entr'ouvrirent, et son regard, d'une anxiété profonde, sembla chercher et demander,

un regard d'outre-tombe jeté à travers des espaces infinis. - Que veux-tu, mon Jacques, dit la mère. Il entendit sans doute. Ses lèvres s'agitèrent et dirent : - Mon frère l'abbé, où est-il ? Jacques respira une dernière fois. Puis, brusquement, le souffle s'arrêta, la poitrine, tendue dans un suprême effort, souleva le drap, l'éclincelle de vie disparut du visage, et un pâleur bleue courut de son front à ses pieds.

Alors les voisines et les sœurs de Jacques avec elles se mirent à pleurer tout haut et à pousser des cris. Leurs voix aiguës, mêlées, se répandirent par la fenêtre, dans la tombée tranquille du jour, et annoncèrent au loin que Jacques était mort, tandis que le père et la mère, recueillis, immobiles, regardaient réparatrice et grandir sur le visage de leur fils l'expression surhumaine qu'il avait eue le matin.

XX

Le surlendemain, de bonne heure, les gens des fermes voisines revinrent à la Genivière. Les femmes, couvertes de leurs capots noirs et semblables à des religieuses, entraient par la première chambre demeurée ouverte, et allaient s'agenouiller dans la seconde, si gaie et si blanche d'ordinaire, toute close à présent et pleine de ces formes sombres. Au milieu, sur deux chaises, on avait placé le cercueil recouvert d'un drap blanc, et sur le drap un bouquet cueilli

le matin par Antoinette et un brin de romarin trempant dans une soucoupe d'eau bénite. A droite et à gauche du cercueil, par terre, deux flambeaux dont le vent de la porte couvait la flamme permettaient à peine de se diriger dans cette ombre, tant leur lumière semblait bue par toutes ces robes et ces capes noires.

Il y avait là aussi des parentes de Montrevaux et de plusieurs bourgs de la Vendée, de ces cousines qu'on ne voit qu'aux noces et aux enterrements ; plusieurs pleuraient, plusieurs avec de grands soupis de sanglots qui s'en tendaient jusque dans la cour où se tenaient les hommes. Eux, plus froids, comme il convient à des chefs, groupés devant la maison, devisaient des froments dont on pouvait voir les épis d'un gris d'argent, vers le moulin de Haute Brune ; ils pronostiquaient, de différentes sortes, sur le temps qu'il ferait à la fin de l'été, et traitaient quelques autres sujets du même ordre, mais gravement, avec la pensée toujours présente du deuil qui les réunissait. Tous ces paysans avaient le respect de la mort, et Jacques, un des moindres d'entre eux, un pauvre petit soldat, trouvait dans ces parentes lointaines un cortège ému, des larmes vraies et la pitié qui prie quand elle prie.

Le métayer se tenait parmi eux, le plus près du deuil. De temps en temps, il arrivait une carriole de parents, en noir. Quelques hommes se détachaient pour donner un coup de main à déteiler le cheval et lui trouver une place dans les hangars, tandis que les nouveaux venus s'avancèrent vers le chef de la famille, et l'abordaient avec ces formes cérémonieuses, ces longues formules de salut qui sont dans le code de la politesse vendéenne. - Bonjour, mon cousin ; comment vous portez-vous ? - Je vous remercie, je me porte bien. - Et votre femme, ma cousine, comment se porte-t-elle ? - Ça va bien aussi, Dieu merci. - Et vos filles, mes cousines, et tout le monde comment se portent-ils ? Le métayer répondait encore et reprenait, pour son compte, la tirade des interrogations qu'on venait de lui faire subir, s'engageant de la santé de son cousin, de sa cousine, et de « chacun chez vous ». Alors seulement les femmes pénétraient dans la maison, les hommes se mêlaient à l'un des groupes formés dans la cour. Quand huit heures sonnèrent, il fit signe à deux jeunes métayers ses amis, celui de la Renaudière et celui de la Grande-Ecorrière, qui allèrent sous le hangar en face chercher une perche de frêne, longue et solide. Ils entrèrent alors dans la chambre, au milieu des femmes dont les gémissements redoublèrent, et suspendirent le cercueil à la perche au moyen de deux cordes. Puis, soulevant le fardeau jusqu'à leurs épaules, ils traversèrent la salle voisine, celle où Jacques avait couché toute sa vie, franchirent le seuil, et remontrèrent lentement la pente de la cour pour gagner le chemin. Quand le corps passa près de l'écurie, les chevaux haïrent et s'agitèrent. Il les avait menés si souvent ! Au dessus du

le matin par Antoinette et un brin de romarin trempant dans une soucoupe d'eau bénite.

A droite et à gauche du cercueil, par terre, deux flambeaux dont le vent de la porte couvait la flamme permettaient à peine de se diriger dans cette ombre, tant leur lumière semblait bue par toutes ces robes et ces capes noires.

Il y avait là aussi des parentes de Montrevaux et de plusieurs bourgs de la Vendée, de ces cousines qu'on ne voit qu'aux noces et aux enterrements ; plusieurs pleuraient, plusieurs avec de grands soupis de sanglots qui s'en tendaient jusque dans la cour où se tenaient les hommes. Eux, plus froids, comme il convient à des chefs, groupés devant la maison, devisaient des froments dont on pouvait voir les épis d'un gris d'argent, vers le moulin de Haute Brune ; ils pronostiquaient, de différentes sortes, sur le temps qu'il ferait à la fin de l'été, et traitaient quelques autres sujets du même ordre, mais gravement, avec la pensée toujours présente du deuil qui les réunissait. Tous ces paysans avaient le respect de la mort, et Jacques, un des moindres d'entre eux, un pauvre petit soldat, trouvait dans ces parentes lointaines un cortège ému, des larmes vraies et la pitié qui prie quand elle prie.

les hangars, tandis que les nouveaux venus s'avancèrent vers le chef de la famille, et l'abordaient avec ces formes cérémonieuses, ces longues formules de salut qui sont dans le code de la politesse vendéenne.

Bonjour, mon cousin ; comment vous portez-vous ? - Je vous remercie, je me porte bien. - Et votre femme, ma cousine, comment se porte-t-elle ? - Ça va bien aussi, Dieu merci. - Et vos filles, mes cousines, et tout le monde comment se portent-ils ?

Le métayer répondait encore et reprenait, pour son compte, la tirade des interrogations qu'on venait de lui faire subir, s'engageant de la santé de son cousin, de sa cousine, et de « chacun chez vous ». Alors seulement les femmes pénétraient dans la maison, les hommes se mêlaient à l'un des groupes formés dans la cour. Quand huit heures sonnèrent, il fit signe à deux jeunes métayers ses amis, celui de la Renaudière et celui de la Grande-Ecorrière, qui allèrent sous le hangar en face chercher une perche de frêne, longue et solide. Ils entrèrent alors dans la chambre, au milieu des femmes dont les gémissements redoublèrent, et suspendirent le cercueil à la perche au moyen de deux cordes. Puis, soulevant le fardeau jusqu'à leurs épaules, ils traversèrent la salle voisine, celle où Jacques avait couché toute sa vie, franchirent le seuil, et remontrèrent lentement la pente de la cour pour gagner le chemin. Quand le corps passa près de l'écurie, les chevaux haïrent et s'agitèrent. Il les avait menés si souvent ! Au dessus du

HOTEL JEANNE D'ARC (petite-Bombardo) PARIS-MICHELARD, rue de la Bombardo, 4 LYON

EAU D'ARQUEBUSE De l'Hermitage des Freres Maristes LIQUEUR VULNERAIRE PERFECTIONNEE

EVITEZ SI VOS CHEVEUX TOMBENT LA FALGUE VERITABLE PETROLE HAHN

LA JUSTICE SOCIALE Hebdomadaire DIRECTEUR: L'ABBÉ NAUDET

LA JUSTICE SOCIALE EST UN JOURNAL

LA JUSTICE SOCIALE Nettement républicain - au point de vue politique. Nettement démocrate - au point de vue social.

LES REDACTEURS Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses.

DECLARATION Mise en tête de tous les numéros de la Justice sociale

Le directeur et les rédacteurs de la Justice sociale déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans leur journal au jugement de la nation de la sainte Église catholique et du siège apostolique de Rome.

BULLETIN D'ABONNEMENT Je soussigné

Demeurant à _____ rue _____ n° _____ Par _____ département de _____

NOTA. - Si on le préfère, l'administration fera toucher les abonnements à domicile par une quittance postale de 6 fr. plus 0.50 c. pour frais de recouvrement.

Nous recommandons spécialement Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE Le mieux assorti et vendant le meilleur marché ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

TOUS LES DIMANCHES 10 Centimes Demandez 10 Centimes LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE

À VENDRE aux Brotteaux, dans rue importante, près cours, belle maison, bien construite et bien louée.

ON DEMANDE garçon de bureau sachant bien écrire, de 16 ans environ.

DAME 35 ans, instruite, excellente ménagère, demande place chez monsieur.

GENÈVE Hôtel du Mont-Blanc Rue du Rhône, M^{me} Vve GRAS MOYNET, recommandée au clergé.

VALS AUGUSTINS Pour l'usage de la table dans les boîtes de Vals Augustins.

Élections Départementales 31 JUILLET 1898 Renouvellement des Conseils Généraux et d'Arrondissement L'AGENCE FOURNIER

FABRIQUE DE LAINES AUX PETITS GOBELINS 10, rue Bât-d'Argent, Lyon

Toile Souveraine JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien 50 ans de succès contre Douleurs Plaies & Blessures

GRANDE INFIRMERIE CANINE CHENIL MODÈLE, rue Corras-de-Cort, 15 GROSSETÊTE, Vétérinaire

Les meilleures BICYCLETTES Lyonnaises R. CASTOLDI CONSTRUCTEUR B. S. G. D. G.

Nouveaux Appareils pour le Traitement DE LA VIGNES SOLIDITÉ ET FONCTIONNEMENT GARANTIS JEAN BERNUS Constructeur

PIANOS D'OCCASION CH. CHAGNY, 60, av. de Noailles

STATUES DE S'ANT^{ne} DE PADOUÉ NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ

PROCÉDÉ BREVETÉ S. G. D. G. Contre l'Humidité & le Salpêtre

PIANOS & ORGUES DE TOUTES MARQUES M^{re} Lejeune

COLLECTIONNEURS d'Affiches Illustrées ACHARD, 17, cours Vitton, Lyon

Imprimerie Universelle Spécialité D'AFFICHES de toutes DIMENSIONS

BOURSE DE PARIS du 15 Juillet BOURSE DE LYON du 15 Juillet

Table of stock market data for Paris and Lyon, including columns for Fonds d'État, Obligations, Actions, and various market indices.